Toulouse, le 18/10/14

A
Monsieur le Directeur de l'ESPE Toulouse Midi-Pyrénées

Monsieur le Directeur,

Afin de ne pas reproduire la situation, confuse jusqu'au dernier moment, que nous connaissons aujourd'hui concernant l'organisation de formations pour les fonctionnaires-stagiaires durant les congés scolaires d'automne, **nous vous demandons, ainsi qu'aux responsables des différents parcours de Master, de prévoir le déplacement des formations des fonctionnaires-stagiaires qui seraient programmées durant les congés d'hiver**. Notre demande concerne l'ensemble des stagiaires, quel que soit leur profil (mi-temps ou plein-temps).

Par ailleurs, pour les stagiaires à mi-temps inscrits dans des parcours qui n'auraient pas modifié leur calendrier de formation pour tenir compte des congés scolaires d'automne**, nous vous demandons, ainsi qu'aux responsables des différents parcours de Master, de prévoir à titre exceptionnel et en signe d'apaisement des tensions persistantes :**

- **le report des éventuelles formations du lundi 10 novembre et du mercredi 13** à une date postérieure aux congés de Noël ;
- **le report des formations** du mardi 16 décembre à une date postérieure aux congés de Noël.

Il s'agit de permettre à nos collègues de disposer librement d'au moins deux jours autour du 11 novembre et d'une dernière semaine 2014 allégée. Ces reports de formation nous semblent indispensables pour faire bénéficier aux collègues concernés d'un temps de récupération suffisant, après qu'ils ont débuté leur formation sur leur temps de vacances fin août, qu'ils ont assuré une première rentrée en responsabilité souvent très éprouvante, et proche de la période des conseils de classes et des rencontres avec les parents qui seront en novembre et décembre une charge supplémentaire à laquelle il devront faire face.

Enfin, nous vous demandons d'inviter les responsables de parcours et leurs équipes à se montrer compréhensifs quant aux absences qui pourraient résulter, la semaine prochaine, de la confusion des derniers jours - confusion confirmée finalement par la nécessité d'un courrier rectificatif de Madame la Rectrice reçu par nos organisations le 17 octobre en toute fin d'après-midi -, et de celles qui pourraient résulter des souhaits de retours auprès de leurs conjoints et enfants des stagiaires qui ont eu à s'en séparer suite aux difficultés d'affectation cet été.

Pour terminer, et pour faire suite à votre courriel, nous vous faisons remarquer que notre demande d'audience auprès de vous, datée du 3 septembre, n'a pu se concrétiser que le 17 octobre. De tels délais s'avèrent finalement préjudiciables pour un certain nombre de nos collègues, ce que nous déplorons. Estimant qu'un dialogue régulier entre nos organisations et l'ESPE est indispensable alors que celle-ci se construit, et souhaitant éviter qu'une absence de réponse à nos sollicitations entraîne de nouvelles difficultés pour nos collègues, nous vous faisons à nouveau part de notre souhait de pouvoir, à l'avenir, obtenir plus facilement la possibilité de vous rencontrer.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations.

Pierre Priouret Co-Secrétaire Académique SNES-FSU	André Castellan Co-Secrétaire académique SNEP-FSU	Estelle Carrier SNUEP-FSU Académique	Léo SIMON SNUipp-FSU 31